



Saulcy, le 22 mars 2018

Permis de construire

- Requérant** : Mme et M. Cloé et Nicolas Hulmann, sur les Cras 6, 2873 Saulcy
- Projet** : Construction d'une maison familiale avec poêle, terrasse couverte, sous-sol partiellement enterré, garage double et PAC ext. + réduit en annexe contiguë + mur de soutènement au Nord (H : 0.90m), sur la parcelle No 1104, zone CA.
- Dimensions** : Principales = longueur 14.88m, largeur 9.84m, hauteur 7.60m, hauteur totale 9.60m
Garage = longueur 7.10m, largeur 8.69m, hauteur 3.5m, hauteur total 5.00m
- Genre de construction** : Brique TC, laine de roche, brique ciment. Façades crépi, teinte blanc cassé. Garage bardage bois, teinte grise. Toiture tuiles Jura, teinte rouge
- Dérogation** : Article 42 RCC
- Dépôt public** : A l'affichage public et dans le Journal Officiel du 21.03.2018 au 21.04.2018. Les oppositions écrites et motivées seront reçues au bureau communal jusqu'au 21 avril 2018 inclusivement.

Mise au concours

Le bureau communal met au concours une place pour s'occuper de la vidange des poubelles à crottes de chiens du village. Une rémunération de Frs. 1'000.- par an est proposée pour les 7 poubelles posées depuis le chemin des Prés de Saulcy jusqu'à la Racine.
Des renseignements complémentaires peuvent être demandés au bureau communal.

Maman de jour

Madame Joliat Isabelle vous propose de garder vos enfants à Saulcy. Elle est inscrite à la CAD (crèche à domicile).
Pour tous renseignements vous pouvez l'atteindre au 079 736 72 11

Appartement à louer à Saulcy

Appartement à louer à la rue des Tilleuls 11 à Saulcy dans le complexe communal, de suite ou date à convenir. Si intérêt, prendre contact avec la commune au 032 433 41 30.

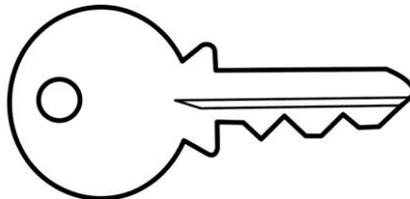


Luminaire en panne ?

Certains luminaires de l'éclairage public ne fonctionnent plus dans le village, ils vont être réparés dans les plus brefs délais. Si à votre connaissance des luminaires sont en panne dans le village, merci de le faire savoir à la commune afin que l'on puisse les faire réparer tous en même temps.

Clef retrouvée à l'église

Une clef seule a été retrouvée à l'église. Elle se trouve actuellement au bureau communal et attend son propriétaire.



Règles de bonne conduite

Le conseil communal a reçu des réclamations envers des enfants qui font de mauvaises blagues au voisinage, notamment en bas du village, durant la soirée. De plus, nous apprenons ce jour que des petits malins ont fait un feu dans l'abri-bus en boutant le feu à une pile de journaux, ramassés le tout, et mis dans la benne de collecte à vêtements !

Des poursuites pourraient être entreprises si ces comportements perdurent.

Nous rappelons, pour le bien-être de tous, que les règles de bonne conduite doivent être respectées également par les enfants. Nous tenons à rappeler aux parents de faire respecter ce principe et que les enfants ne doivent pas traîner au village après 20h30.
